

Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 15

*Procès verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 10 Novembre 2021

Délibération intégrale

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} Adjoint ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; Mme MEYER Sonia ; M. RICHERT Charles ; Mme ADNET Sophie ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. THIERY Alain ; M. ROCHELLE Christian et M. DEISSLER Arnaud ; ZUGMEYER Jean-Paul.

Sous la présidence de Monsieur CONRAD Patrick, Maire.

Monsieur CONRAD Patrick, demande la désignation d'un secrétaire de séance en vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Mme SCHMITT Anne-Sophie assure le secrétariat.

Début de la séance à 19h00.

N° 1

Approbation du PV de la séance du 16 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 16.09.2021 est adopté à l'unanimité soit voix 15 pour.

N° 2

Vote de crédits (budget eau)

Le conseil municipal décide à 15 voix pour, de voter les crédits suivants :

Budget de l'Eau
Décision modificative n°1 :

Section d'exploitation

Dépenses	Dépenses
<u>Art 706129 : reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte, agence de l'eau, :</u> + 2 600 €	<u>Art 618 : divers :</u> - 2 600 €
Total : + 2 600 €	Total : - 2 600 €

N° 3

Location de terrain à Monsieur GROHENS Michel

Monsieur GROHENS Michel souhaite louer le terrain communal situé derrière sa maison, cadastré comme suit : section 5 parcelle 179 d'une superficie de 275 m2.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de Monsieur GROHENS, le loyer annuel de location s'élèvera à 50 €.

Une convention de location sera faite, elle sera révisable annuellement.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

N° 4

Divers

- Correspondance de la famille MARCHAL Doris relative au maintien à domicile des aînés, recherche d'associations, d'infirmières etc.
- Repas des aînés : en raison de la situation sanitaire actuelle (covid 19) le repas ne pourra pas avoir lieu.
- Inauguration mairie, présentation des locaux communaux (atelier communal, salle polyvalente), prévue au printemps 2022 : date retenue le 11.06.2022.

Fin de la séance à 19h45

Le Hohwald, le 10 Novembre 2021

Le Maire : CONRAD Patrick